

ZER DA HORI ? QU'ES ACÒ ?

Voici les réponses aux questions de la page 103 du n° 177



Objet de 123 cm de haut



Séchoir à cheveux électrique « Rafale » de la Maison Pelleray (Paris)
Vers 1920

Bois, métal, matière plastique, corde, cuir, papier

123 x 48 x 35 cm

Inv. 1995.36.182

Don de M. Pierre-Albert Mauhorat, coiffeur-perruquier à Bayonne
(1995)

La rubrique Zer da hori ? est l'occasion de confronter le lecteur à un objet de collection qui ne se prête pas nécessairement à une identification immédiate, soit parce qu'il s'agit d'un objet méconnu ou insolite, soit parce qu'il est présenté seul, sorti de son environnement d'usage et sans référence qui permette d'aiguiller l'interprétation –montrant en cela toute l'importance du contexte dans la lecture d'un objet (comme ce fut le cas pour le couvercle du pot de gemme)–, soit enfin parce que son caractère inattendu ou surprenant, sans rapport immédiat avec ce que l'on connaît, ou pense connaître, des collections du Musée Basque, laisse planer un doute quand à l'authentification de la chose.

Malgré cela, beaucoup d'entre vous auront sans doute reconnu ici un séchoir à cheveux électrique ! L'objet a été donné au musée en 1995 par Pierre-Albert Mauhorat, descendant d'une longue lignée de coiffeurs perruquiers bayonnais installés depuis 1827 au n° 22 rue Chegaray (devenue par la suite rue Victor Hugo). Comme l'indique une plaque de cuivre sur la sellette, ce « séchoir électro-moteur Rafale » est un article de la marque Pelleray, fournisseur parisien d'instruments et d'équipements pour coiffeurs, parfumeurs,

posticheurs, manucures et pédicures. Outre les classiques coupes de cheveux et autres soins capillaires, la maison Mauhorat fut particulièrement renommée pour son activité de posticheur, fournissant notamment tout au long du XXe siècle les compagnies de théâtre locales.

La nature de ce sèche-cheveux s'éclaire définitivement lorsqu'il est mis en scène accompagné d'un autre objet, auquel il fut indissociablement lié dans la boutique des Mauhorat, le casque pour permanente de marque Gallia, datant également des années 1920. Curieusement, si cette association contribue à chasser toute ambiguïté quant à la fonctionnalité du séchoir, elle peut faire naître à son tour, aux yeux d'un spectateur du début du XXIe siècle, une autre étrangeté. Le décalage est en effet troublant entre un objet encore archaïque et non abouti dans sa forme, composé d'une machine électrique dernier modèle installée sur une antique sellette en bois, et l'étonnant modernisme formel que dégage le casque aux lignes épurées, en parfaite harmonie avec son pied de métal... On pourrait les croire issus de deux ères technologiques distinctes alors qu'ils proviennent sans doute d'un même catalogue de fournisseur.

Bien que ces deux objets soient les deux éléments d'un même processus fonctionnel, chaque pièce, une fois entrée au musée, est inventoriée séparément et prend une valeur individuelle. Dans les réserves, ces deux objets sont conservés dans des lieux distincts, le séchoir dans la salle du mobilier et le casque avec les métaux. Chacun semble alors débiter une nouvelle existence, changer de sens, s'ouvrir à des interprétations fantastiques dans ce nouvel environnement qui ne prend en compte que la matière et la taille de l'objet en laissant de côté sa fonction d'origine. Ainsi sommeille, dans un assemblage improbable, la matière brute du musée. Les années passant et l'information sur l'objet faisant souvent défaut, en reconstituer le sens prend parfois des allures de quête archéologique.

Jacques Battesti

Erratum

Suite à l'explication du dernier Zer da hori ? (un couvercle de pot de gemmeur) parue dans le précédent bulletin (n° 176), Monsieur Pierre Laforie de l'association Mémoire en Marensin nous a écrit pour rectifier deux erreurs qui se sont malencontreusement glissées dans ce texte : Ce n'est pas le pin sylvestre mais bien le pin maritime qui était la source de la résine récoltée ; par ailleurs, Pierre Hugues, qui déposa en 1844 le brevet d'un « récipient ascensionnel » adapté ensuite par les résiniers qui le simplifièrent, n'était pas agriculteur mais avocat à Bordeaux et sylviculteur.

Un grand merci à Monsieur Laforie pour sa lecture attentive et ses précieuses remarques !